Projet éolien
de Noailhac (81)

Lettre d'information

Octobre 2026

La commune de Noailhac organise un sondage citoyen afin de recueillir l'avis des habitants sur le projet éolien à l'étude. Les résultats de ce sondage permettront au porteur de ce projet (non communal) de le poursuivre ou d'y mettre un terme.

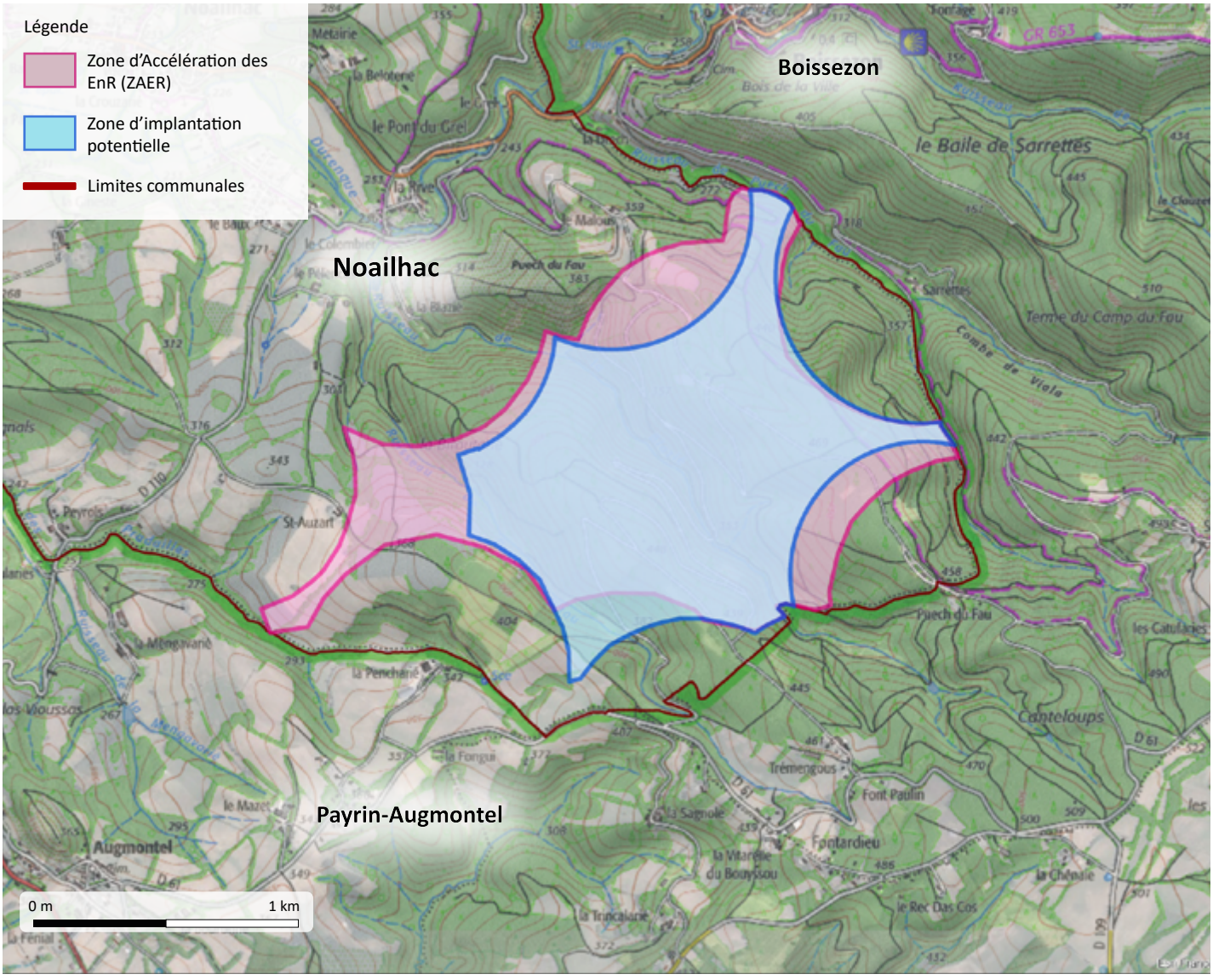
Dans ce cadre, cette lettre d'information vise à donner les informations disponibles à ce jour sur le contexte et les caractéristiques du projet.

Suite à la création, en 2024, d'une Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), imposée au niveau national par l'État français et à l'initiative de la mairie de Noailhac au niveau du lieu-dit Le Malous, les sociétés JPee et Watt&Co se sont associées pour étudier la faisabilité d'un parc éolien dans ce secteur.

En 2025, des échanges sont engagés avec la mairie, donnant lieu à une délibération pour une convention sur une servitude facilitant uniquement un accès pour les études de faisabilité.

Des échanges et consultations ont été engagés par la suite par le porteur de projet avec les gestionnaires de l'espace aérien (armée, aérodrome Castres-Mazamet) permettant de conclure à l'absence de contrainte aérienne pour le projet. Un échange avec le Parc Naturel Régional (PNR) du Haut Languedoc a également été réalisé afin de connaître les prescriptions du PNR quant à ce projet éolien en cas d'entrée de Noailhac dans celui-ci. La charte envisagée place la ZAER en zone sensible (rouge) du point de vue environnemental.

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES PRÉVISIONNELLES

16 MW
de puissance installée*

4
éoliennes maximum

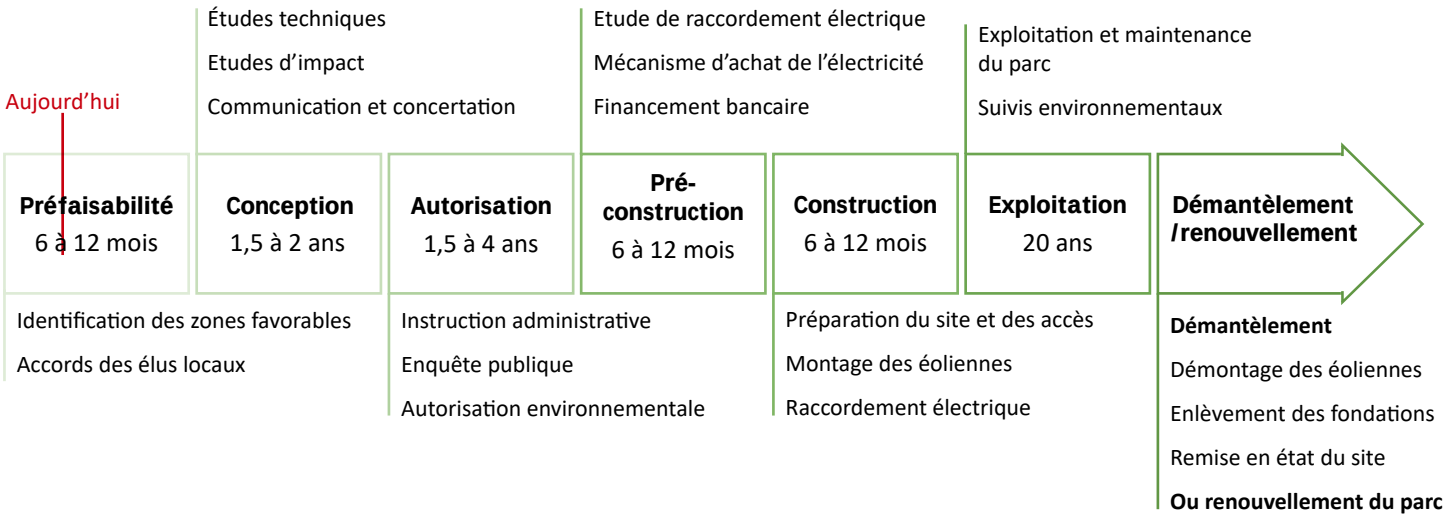
180 mètres
hauteur en bout de pale

33 700 MWh
produits par an*

15 100
personnes alimentées par an (chauffage compris)*

** Estimation du potentiel avant réalisation des études environnementales*

DÉROULÉ D'UN PROJET ÉOLIEN



EXEMPLES DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DES RIVERAINS

Dans le cadre d'un projet éolien, plusieurs mesures d'accompagnement peuvent être envisagées afin de permettre aux habitants de bénéficier directement des retombées du projet. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins et des opportunités identifiés sur le territoire.

AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Une aide financière peut être proposée aux foyers de la commune pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Exemple de dispositif envisageable :

- jusqu'à **1 000 € d'aide par foyer** ;
- une aide **unique et forfaitaire** ;
- une mise en place **au démarrage de la construction** du parc éolien ;
- un **budget global pouvant atteindre 20 000 €**.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif offre la possibilité aux riverains de **prendre part au financement d'un projet d'énergie renouvelable** et de **bénéficier directement de ses retombées**.

Dans le cadre d'un projet éolien, une opération de financement participatif, sous la forme par exemple d'une **éco-épargne**, pourrait être proposée aux riverains.

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE (ACC)

L'objectif serait de faire bénéficier les habitants de Noailhac d'une **électricité renouvelable produite localement**, à des **conditions tarifaires privilégiées** à partir d'une production photovoltaïque.

Plusieurs solutions pourraient être étudiées :

- **Lancer une opération d'autoconsommation collective à partir d'un projet existant de Watt&Co**, afin d'en faire bénéficier les habitants du territoire ;
- **Accompagner la collectivité sur les aspects juridiques, administratifs et organisationnels** nécessaires à la mise en place d'une opération d'ACC, **en lien avec des producteurs identifiés** sur la commune et des consommateurs intéressés ;
- **Développer un projet photovoltaïque avec la commune**, avec pour objectif de permettre aux habitants de bénéficier d'une partie de l'électricité produite localement.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PARC ÉOLIEN

L'implantation de 4 éoliennes de 4 MW pourra générer des retombées économiques (fiscales et contractuelles) pour la commune de Noailhac pendant toute la durée d'exploitation (environ 20 ans) :

52 000 €
par an pour la commune*

16 000 €
en plus la première année pour la commune*

**Simulations des retombées économiques non contractuelles*

Les retombées économiques régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, ...). Ces ressources contribuent au financement de projets ou d'infrastructures, améliorent le cadre de vie et renforcent ainsi l'attractivité des territoires.

DES EXEMPLES CONCRETS D'UTILISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal
- Enfouissement de lignes électriques
- Création d'emplois municipaux
- Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, etc.)
- Restauration du patrimoine communal

Retrouvez toutes les informations sur le site internet dédié :

noailhac-81.concertation-jpee.fr

énergie environnement

Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable

Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie.

En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 %. Avec une puissance installée en septembre 2026 de 625 MW (19 parcs éoliens et 71 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 550 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2,9 GW.

Entreprise à mission depuis 2024, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Contact :
Robin KERDAVID
Chef de projet éolien
robin.kerdavid@jpee.fr

Groupe WATT&Co

Développeur et producteur indépendant d'énergies renouvelables

Le Groupe WATT & Co, entreprise familiale fondée en 2009, développe et exploite des centrales hydroélectriques, photovoltaïques et de stockage partout en France.

Ancré dans les territoires, WATT&Co accompagne les collectivités, les agriculteurs et les entreprises dans la transition énergétique, avec des solutions d'énergies renouvelables innovantes et durables.

Les chiffres clés du Groupe :

- 140 MW en construction et exploitation
- 100 MWc en cours de financement et RTB
- +1,3 GWc de projets PV en développement
- 800 MWh de stockage d'énergie

Contact :
Benoît BABY
Chef de projet Urbaniste
benoit@groupewattetco.com